Rapport annuel 2013

75 ANS JAHRE
1939 - 2014

FONDATION – STIFTUNG
emera

L’atelier blanchisserie

Anciens locaux

Intégré au Home la Tour depuis de nombreuses années, l’atelier blanchisserie était principalement chargé de l’entretien du linge privé des résident-e-s et du linge de maison du Home. Petit à petit, quelques clients privés extérieurs ont commencé à faire appel à ses services, ainsi que des entreprises de la place.

Au fil du temps, les locaux étaient devenus trop exigus pour la masse de travail et le nombre de postes à disposition. En outre, des travaux d’agrandissement du Home étant prévus, il devenait indispensable que l’atelier se trouve des locaux plus adaptés.

Déménagement et agrandissement

Ce fut chose faite avec la signature d’un bail pour des locaux de 200 m^2 ayant pignon sur rue, situés à la rue de Loèche 6 à Sion. D’importants travaux d’aménagement ont eu lieu. L’achat de machines et d’équipements spécifiques a permis à l’atelier de se transformer en **une entreprise spécialisée**, à même de répondre professionnellement aux besoins d’une clientèle privée et commerciale.

Ce nouvel emplacement a également permis de renforcer la **visibilité de l’atelier**. Depuis son ouverture il y a plus d’une année, l’atelier blanchisserie est passé de quelques travaux destinés principalement à l’interne de la Fondation, à plusieurs dizaines de clients privés. **De nouveaux clients commerciaux**, notamment actifs dans le tourisme et la restauration, font régulièrement appel aux services de la blanchisserie.

Un atelier-commerce

La blanchisserie offre désormais des places de travail dans un environnement proche d’**une entreprise sociale**, situé entre l’atelier classique et le premier marché de l’emploi. L’atelier a progressivement étendu ses heures d’ouverture et fonctionne désormais **comme un véritable commerce**, à cette différence que les employé-e-s sont accompagnés par des maîtresses socio-professionnelles.

La blanchisserie s’est spécialisée dans les activités de lavage et de repassage - à l’exclusion du nettoyage chimique - et offre quotidiennement une **activité professionnelle à une douzaine de personnes en situation de handicap suite à des troubles psychiques**.

Témoignages

Pourquoi travaillez-vous à l'atelier blanchisserie?

Mme G. : Au départ, j'avais choisi un autre atelier mais comme il n'y avait pas de poste libre j'ai opté, en deuxième choix, pour l'atelier blanchisserie. **Et je ne le regrette pas, cela a été une grande découverte**! Jamais je n'aurais pensé avoir autant de plaisir à exercer cette activité !

Mme H. : J'ai décidé d'intégrer un atelier pour éviter de rester à la maison à ne rien faire. **J'ai choisi la blanchisserie parce qu'elle ressemble à un vrai commerce** et que, de plus, j'aime bien repasser. Ici, j'ai découvert de nouvelles techniques de repassage. Je me souviens que lorsque je suis venue visiter cet atelier, j'ai beaucoup apprécié le décor et les couleurs très gaies de sa cafétéria. Cela a été un élément de motivation supplémentaire.

Que vous apporte l'activité que vous y exercez?

Mme M. : Grâce à cette activité, je me lève le matin et je pars travailler comme tout le monde, ce qui me donne l'occasion de sortir des murs du foyer où je vis. Lorsque j'ai commencé cette activité, voilà bien des années, elle représentait pour moi juste une occupation. Au fil du temps, elle a pris un autre sens à mes yeux et aujourd'hui, elle est bien plus qu'une simple occupation : **c'est mon travail**!

Mme C. : Depuis que mes enfants sont grands, il me semble important d'occuper mes journées. Grâce à cette activité, je me sens moins seule et surtout j'ai vraiment l'impression de faire quelque chose pour moi ! **Je trouve cette activité enrichissante et valorisante et elle me permet d'avoir un rythme de vie**. Tout cela est important pour garder un équilibre et me donne une chance d'aller mieux.

Comment appréciez-vous votre travail et le contact avec les clients?

Mme G. : **C'est très valorisant** car ainsi on ne voit pas que c'est un atelier protégé.

Mme H. : Dans mon ancien métier, j'étais tout le temps en contact avec les clients. Alors c'est un aspect de l'activité que j'apprécie beaucoup, justement parce que cela me fait penser à mon ancien job. **Je trouve que ce contact me met en valeur**. Et puis, le fait d'encaisser l'argent et de rendre la monnaie m'oblige à être attentive à ce que je fais.

Mme M. : C'est un travail varié. Nous ne faisons pas deux jours la même chose. Nous avons un tournus entre les différents postes de travail. **Nous sommes une bonne équipe**, même si parfois l'un d'entre nous se sent moins bien ou un peu plus fragile.

Jean-Noël Rey

Le mot du Président

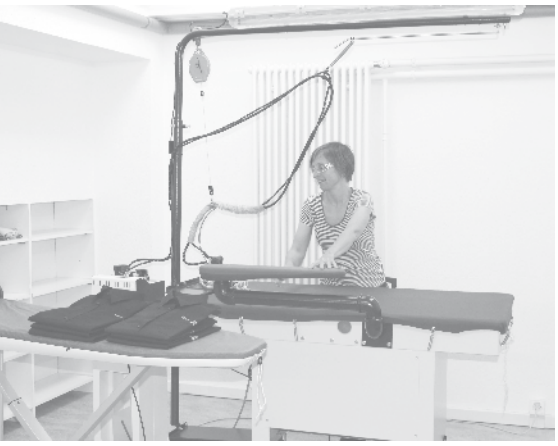

La Fondation Emera a pour mission d'améliorer la qualité de vie des personnes en situation de handicap, en veillant à favoriser leur autonomie et leur participation à la vie sociale. Elle offre des prestations adaptées aux besoins des personnes concernées sur l'ensemble du territoire valaisan, au moyen de son Service Social Handicap (SSH), de son Service Hébergement et de son Service Socio-Professionnel.

La Fondation Emera célèbre cette année son **75e anniversaire**. Premier service social à voir le jour dans le canton du Valais en 1939, Emera est aujourd'hui une des plus grandes institutions spécialisées du canton, la seule à couvrir l'ensemble du Valais dans le domaine du handicap. Avec **la parution d'un livre anniversaire** et **l'organisation d'événements spécifiques**, nous souhaitons fêter ce jubilé en honorant le travail de nos prédécesseurs et en laissant une trace pour la postérité.

Trois quarts de siècle au service de l'humain

Nous avons choisi de réaliser **un ouvrage commémoratif** qui entraîne le lecteur sur des chemins riches en contrastes. Au fil des chapitres, les faits historiques alternent avec des parties thématiques. Des témoins de l'époque enrichissent de surcroît ces pages de leurs témoignages.

Ce livre commémoratif se veut davantage qu'un simple exercice de mémoire. Grâce à lui, chaque lectrice et chaque lecteur pourra être sensibilisé à la question de la participation sociale des personnes en situation de handicap et découvrir quelles sont les exigences futures auxquelles Emera devra faire face compte tenu du contexte actuel.

La Fondation Emera remercie sincèrement les donateurs et sponsors qui ont permis la publication de cet ouvrage. Grâce à leur générosité, **les sommes récoltées par le biais de la vente de ce livre pourront être intégralement reversées sous forme d'aides financières** accordées à des personnes handicapées dans le besoin.

Des manifestations

Pour marquer cet anniversaire en plus du livre commémoratif des 75 ans, la Fondation Emera a prévu **toute une série de manifestations** durant l'année 2014 :

- Participation à la foire VIFRA à Viège, du 9 au 14 mai 2014.
- Emera sera hôte d'honneur de la Foire du Valais à Martigny, du 3 au 12 octobre 2014.
- Evénements marquant le jubilé d'Emera dans le Haut-Valais, du 6 au 10 octobre 2014, à l'occasion de la journée internationale de la santé mentale.

Abandon du deuxième volet de la 6e révision de l'AI

Le 19 juin 2013, la Fondation Emera **a pris acte avec grand soulagement de l'échec du deuxième volet de la 6e révision de l'Assurance-Invalidité** au Parlement fédéral. Si ce deuxième volet contenait quelques éléments intéressants – tels que l'introduction d'un système de rentes plus échelonné – plusieurs dispositions n'étaient, quant à elles, pas acceptables. Il n'était par exemple pas tolérable de toucher aux rentes pour enfants de personnes handicapées, ou encore de rehausser de 70% à 80% le taux d'invalidité nécessaire à l'octroi d'une rente entière.

Préoccupations budgétaires

Dans le cadre de la planification 2012-2016 effectuée par le Service de l'action sociale de l'Etat du Valais, **les besoins dans le domaine du handicap ont été clairement évalués** et divers projets d'expansion adoptés. La Fondation Emera est fortement impliquée dans ce développement de places institutionnelles décidées en partenariat avec l'Etat, notamment avec l'agrandissement en cours du Home la Tour à Sion. Les difficultés budgétaires actuelles du canton du Valais créent un climat d'inquiétude et d'insécurité. Il apparaît nécessaire que le Conseil d'Etat se positionne sur ses priorités pour l'avenir et assure le financement de ces projets en faveur des personnes en situation de handicap.

Remerciements

Un cordial merci à mes collègues membres du Conseil de Fondation pour leur engagement et leur disponibilité. Je souhaite la bienvenue à **Robert Ramseyer**, travailleur social à la Clinique romande de réadaptation à Sion et vice-président du Club en fauteuil roulant du Valais romand, ainsi qu'à **Patricia Zuber**, responsable du CMS de Viège, qui rejoignent le Conseil de Fondation Emera.

Félicitations et merci également à tout le personnel de la Fondation Emera d'avoir mené à bien les nombreux projets réalisés durant l'année 2013 et d'avoir su relever les défis qu'impliquent la prise en charge au quotidien de nos client-e-s du SSH, des participant-e-s aux ateliers et centres de jours, et des résident-e-s de nos structures d'hébergement.

Je vous souhaite une excellente lecture de notre **75e rapport d'activité**.

La Fondation Emera s'est présentée le 10 décembre 2013 auprès des député-e-s du Grand Conseil valaisan. Ce fut l'occasion de sensibiliser nos parlementaires aux thématiques du handicap, ainsi que de lancer officiellement le jubilé du 75e anniversaire de notre institution.

Secrétariat général
Direction
Olivier Bayard

Valais romand

Service Hébergement
Service Socio-Professionnel
Services Centraux

Les frais de déplacement pour se rendre à un atelier ou un centre de jour sont, dès le 1er janvier 2013, remboursés à tous les participant-e-s concernés. Ces nouvelles dispositions, décidées par le Service de l'action sociale du canton du Valais, améliorent notoirement la situation des personnes fréquentant un atelier ou un centre de jour hors de leur lieu de domicile. Les remboursements sont désormais gérés par les institutions et non plus par la Caisse cantonale de compensation.

Ateliers et centres de jour

Au début de l'année 2013, **le centre de jour Tourelle** a déménagé dans ses nouveaux locaux au chemin de Pellier 4 à Sion. Ce nouvel espace est idéalement situé, à peu de distance du Home la Tour. Son environnement paisible, de plain-pied et donnant sur un espace vert, permet de proposer de nombreuses et diverses activités créatrices et d'animation.

L'atelier blanchisserie, situé à la rue de Loèche 6 à Sion, a inauguré officiellement ses locaux le 11 septembre 2013. Le développement de la blanchisserie s'est concrétisé par l'engagement d'une deuxième maîtresse socio-professionnelle, l'ouverture du commerce tous les jours de la semaine et l'extension de la clientèle commerciale.

Nous avons eu l'opportunité de louer **une nouvelle halle industrielle** à côté de l'**atelier bois de feu**, dans le quartier St-Hubert à Sion. Avec cette nouvelle surface, nous améliorons nos espaces de stockage et développons actuellement les activités de soudure et de travail du fer, dans le cadre de commandes réalisées en sous-traitance, notamment pour les entreprises avoisinantes Roch Stores, Difutec et Nend'alu.

Une enquête de satisfaction a été réalisée auprès de tous les participant-e-s aux ateliers et centres de jour du Service Socio-Professionnel du Valais romand. 129 personnes ont répondu à cette enquête (taux de participation de 80%) et exprimé leur très grande satisfaction concernant leur travail ou leur activité, l'encadrement proposé, l'environnement, ainsi que l'effet des ateliers et centres de jour sur leur évolution personnelle. Ce feed-back très positif est extrêmement encourageant pour le personnel du Service Socio-Professionnel de la Fondation Emera.

Home et foyers

Les travaux en vue de l'extension du Home la Tour à Sion se sont poursuivis, malheureusement en prenant du retard par rapport aux délais initiaux prévus. En raison de contraintes techniques et d'exigences liées à la préservation du patrimoine architectural du Couvent des Capucins, les plans ont dû être révisés. Une chambre-type a toutefois pu être construite et expertisée. L'ouverture de **l'extension du Home la Tour** est aujourd'hui planifiée dans le courant de l'année 2015.

La Fondation Emera a mené en 2013 des démarches en vue d'acheter trois appartements à l'avenue des Platanes à Sierre, afin de **remplacer le foyer Planige** actuel. Le nouveau foyer sera intégré dans un immeuble résidentiel actuellement en construction. Il permettra d'accueillir en 2015 huit résident-e-s, soit trois de plus qu'aujourd'hui.

Collaborations interinstitutionnelles

Un nouvel instrument de collaboration a été mis en place entre l'hôpital de Malévoz et les institutions du domaine du handicap psychique. La création d'**une fiche de transfert institutions-hôpital** favorise la prise en soins et l'accompagnement des personnes qui résident en institution et qui doivent séjourner à l'hôpital en raison d'une crise ou d'une décompensation de leur état psychique. En plus de cette meilleure transmission d'information, est également à relever **le renforcement des espaces de rencontres** entre le personnel des institutions sociales et hospitalières.

Organisation

L'implémentation au 1er janvier 2014 du logiciel Valogis pour la comptabilité a nécessité de mobiliser beaucoup de ressources. Ce nouvel outil n'est à ce jour pas encore optimal et implique, en partenariat avec l'Etat du Valais, des contrôles et un suivi des développements soutenus.

Une année 2013 riche en événements

L'année 2013 a été ponctuée d'événements divers et marquants. A ceci s'ajoute l'indispensable travail réalisé au quotidien par les collaborateurs et les collaboratrices du Service Hébergement, du Service Socio-Professionnel et des Services Centraux du Valais romand. Je tiens ici à les remercier chaleureusement pour leur importante contribution au sein de la Fondation Emera.

Le nouveau droit de protection de l'adulte est entré en vigueur le 1er janvier 2013. En collaboration avec la Haute Ecole de Travail Social du Valais, tout le personnel d'accompagnement de la Fondation Emera a été formé aux nouvelles mesures induites par ce changement législatif.

Direction
Donat Jeiziner

Haut-Valais

Service Hébergement
Service Socio-Professionnel
Services Centraux

Changements au sein du Service Hébergement

Le 1er avril 2013 a été placé sous le signe du changement. **Les différentes équipes des foyers se sont reconstituées** et réorganisées. Après un long processus – et en collaboration avec toutes les personnes concernées – plusieurs rocades ont été effectuées et les horaires de travail de certaines structures ont été adaptés ; ceci afin de répondre au mieux aux besoins existants. Ces modifications ont eu une influence sur la dynamique au sein des équipes, mais également sur les résident-e-s. Ainsi, nous avons enregistré quinze nouvelles admissions durant l'année 2013. Une année mouvementée pour le Service Hébergement de la Fondation Emera.

Le 1er avril 2013, **le nouveau foyer Olymp a ouvert ses portes** à Brigue. Ainsi, la capacité d'accueil en hébergement a été augmentée de 22% dans le Haut-Valais. En quelques jours seulement, les huit nouvelles places ont été occupées.

Innovation dans le Haut-Valais

L'ouverture du nouveau foyer Olymp a été sans doute l'événement majeur de l'année écoulée. Nous savions qu'un grand besoin en places d'hébergement avec un encadrement intensif existait. Cette offre est tout à fait nouvelle dans le Haut-Valais. Pour la première fois, nous pouvons proposer à des personnes atteintes de graves troubles psychiques un encadrement socio-éducatif 24 heures sur 24, au sein d'une structure intégrée dans un immeuble.

A première vue, ceci n'a rien de particulier. Cependant, ce concept visant à accompagner des résident-e-s de différentes catégories d'âge et sans occupation régulière, représente une nouveauté, surtout dans un contexte local où le fait de travailler ou d'être occupé est très fortement ancré dans les valeurs collectives. De notre point de vue, il faut accepter que certaines personnes ayant vécu de nombreuses difficultés et des crises importantes dans leur vie, ne trouvent plus la force – soit ponctuellement, soit pour une longue durée – d'assumer une occupation ou un travail d'une manière régulière.

Accepter cette réalité ne représente pas une « capitulation » mais le respect d'un choix individuel. Cette attitude est à la base **du concept novateur** du nouveau foyer Olymp. Dans le Valais romand, la Fondation Emera possède déjà plusieurs structures d'hébergement de ce type.

Avenir de l'atelier Tilia

Depuis un certains temps déjà, les locaux de l'atelier Tilia nous préoccupent. Malgré des recherches intenses et après avoir examiné un projet dans le quartier de «Glisergrund», nous n'avons pas pu trouver une alternative satisfaisante.

En novembre 2013, le Conseil de Fondation a décidé de négocier un nouveau contrat de bail avec le propriétaire des locaux actuels. En parallèle, nous cherchons à optimiser les locaux et sommes en train d'élaborer un concept afin de déterminer comment et sous quelle forme l'atelier Tilia se positionnera et se développera à l'avenir. Il s'agit notamment d'examiner si **une décentralisation des activités** sur plusieurs sites peut être possible.

Changement et continuité

Le changement et la continuité ne s'opposent pas forcément. La Fondation Emera a su faire face avec sérénité à toutes ces nouveautés. Lors du départ à la retraite d'Emmy Fux-Summermatter à la fin mars 2013, j'ai rejoint une institution dont l'organisation et le professionnalisme sont exemplaires. Je m'engage à participer **au maintien des valeurs** de notre institution, tout en les complétant avec mes propres contributions.

Je remercie Emmy Fux-Summermatter pour son soutien lors de mon entrée en fonction. Je remercie les membres du Conseil de Fondation pour la confiance témoignée, ainsi que mes collègues de la direction pour la bonne collaboration. Merci également aux collaboratrices et collaborateurs pour leur accueil motivant et leur engagement quotidien.

Depuis l'année passée, nous proposons **un soutien socio-éducatif au domicile privé** dans le Haut-Valais. Cette prestation s'adresse en priorité aux résident-e-s de nos structures d'hébergement qui souhaitent vivre de manière autonome. L'accompagnement professionnel augmente considérablement les chances de réussite de ce transfert entre un foyer et son domicile privé.

Direction
Olivier Musy

Service Social Handicap (SSH)

Avec **977 évaluations et bilans** réalisés durant l'année, le SSH couvre aujourd'hui plus de **deux tiers du mandat d'évaluation et de suivi des placements** en institution spécialisée, tel que prévu par le plan stratégique valaisan en faveur des personnes en situation de handicap.

Déploiement du mandat d'évaluation des placements

L'année 2013 a été marquée par la mise en œuvre de **la troisième étape** du mandat d'évaluation et de suivi des placements en institution spécialisée, confié au SSH par l'Etat dans le cadre du dispositif valaisan d'indication. Les assistant-e-s sociaux-ales du SSH évaluent désormais aussi les placements à fin d'assistance (PAFA), ainsi que les placements relevant de l'art. 59 du Code pénal et du domaine de la probation. De plus, Valais de cœur (site de Champsec) et St. Josef ont rejoint le cercle des institutions spécialisées pour lesquelles le SSH réalise les bilans de suivi sur un rythme annuel. Toutes ces activités d'évaluation et de suivi permettent d'assurer une prise en compte optimale des besoins et aspirations des personnes en situation de handicap quant à leur lieu de vie ou leur occupation.

Développement du service

Pour faire face à la forte augmentation du nombre de client-e-s accompagnés (2'631 client-e-s en 2013 ; +7% par rapport à 2012) et des heures réalisées (33'230 heures en 2013 ; +18% par rapport à 2012), **l'effectif du SSH a été renforcé** par l'arrivée de nouveaux collaborateurs. Ces évolutions ont nécessité de trouver **des locaux plus spacieux** pour l'antenne de **Monthey** qui déménagera au début 2014. Après les déménagements des antennes de Brigue (2010), Sierre (2011), Sion (2011) et Martigny (2012), le SSH disposera ainsi, sur l'ensemble du canton, de locaux correspondant à sa nouvelle dimension.

Soutien aux équipes

Les nombreux changements de ces dernières années dans les mandats, l'organisation et l'effectif du service ont conduit la direction à mettre sur pied diverses mesures de soutien aux équipes. **La formation et la supervision** ont fortement été stimulées. Des mesures organisationnelles ont permis de renforcer **l'encadrement de proximité**, afin d'assurer une haute qualité d'accompagnement pour les nouveaux collaborateurs. Un travail en profondeur sur l'identité du service a également été mené en procédant à une refonte du concept de service, avec la participation de toutes les équipes.

Entretien des partenariats de proximités

Cette année encore, de multiples acteurs du réseau (organisations d'aide et d'entraide, institutions spécialisées, services de l'Etat, autres) ont été rencontrés, afin de mieux faire connaissance, mettre à niveau les informations et préciser les modalités de collaboration.

Pour le futur, un système de **planification des contacts périodiques** a été mis en place, afin d'assurer, sur le long terme, l'entretien et la consolidation de **partenariats de confiance** avec les principaux interlocuteurs du service.

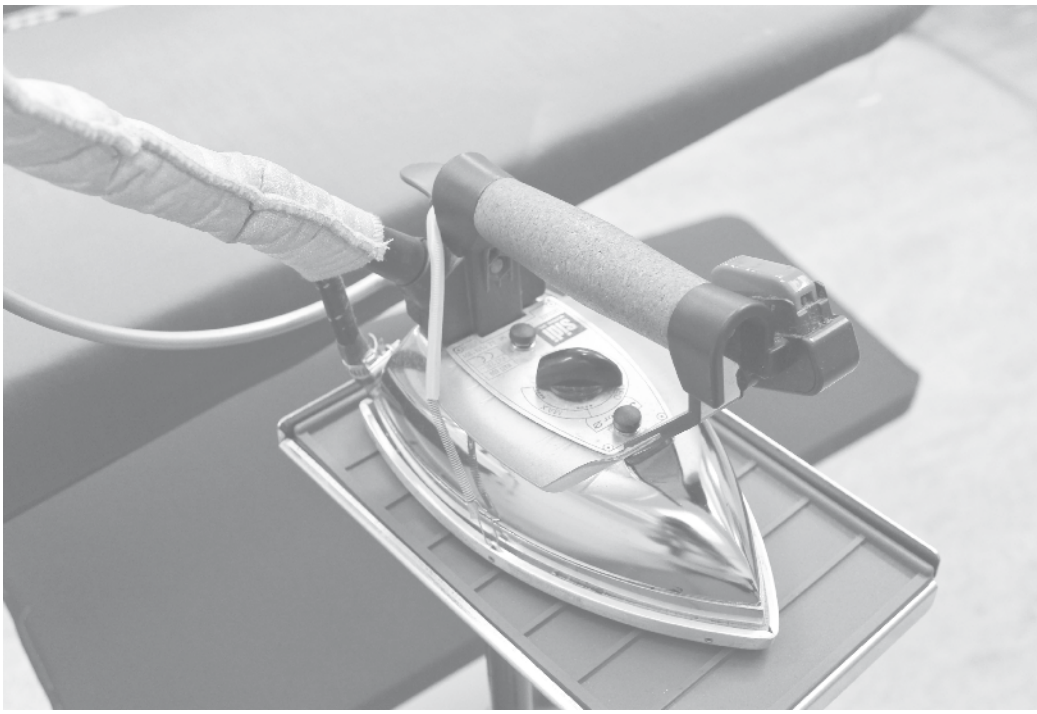

Défense des intérêts des personnes en situation de handicap

Comme l'an dernier, le SSH a élaboré **un rapport sur les listes d'attente** pour des placements en institution. L'important **manque de places** ainsi mis en évidence est fort préoccupant, dans un contexte où les années à venir s'annoncent difficiles pour les finances publiques valaisannes. Ce rapport se veut une aide pour permettre à tout partenaire concerné de relayer au mieux les besoins auprès des décideurs politiques.

C'est une nouvelle fois avec un investissement personnel et collectif remarquable que, tout au long de l'année, les collaborateur-trice-s du SSH ont mis leurs compétences, leur professionnalisme et leur sensibilité à disposition des client-e-s du service, afin de les soutenir dans l'élaboration et la réalisation de leur projet de vie. Bravo et merci !

Service
Social Handicap (SSH)

Activités et prestations

Le Service Social Handicap (SSH) fonde son action sur le droit qu'a chaque être humain, dans la mesure de ses possibilités, de choisir et d'organiser sa façon de vivre. Le but du SSH est de favoriser la réalisation des habitudes de vie, l'autonomie et la participation sociale des personnes en situation de handicap.

Organisé en cinq antennes régionales (Brigue, Sierre, Sion, Martigny et Monthey), le SSH offre les prestations suivantes aux personnes en situation de handicap – enfants ou adultes – et à leur entourage, quel que soit le type de handicap :

- **Conseil social :** le conseil social comprend une large palette d'activités, telles que l'information, l'orientation, le conseil spécialisé, la coordination de réseau, l'aide à la gestion ou l'aide financière.

- **Service d'évaluation et de suivi des placements :** le SSH représente les intérêts de la personne en situation de handicap et réalise toutes les évaluations en vue d'un accompagnement par une institution spécialisée (hébergement, soutien socio-éducatif au domicile privé, activités socio-professionnelles).

Prestations du Service Social Handicap

	TOTAL 2012	HAUT-VS 2013	VS CENTRAL 2013	BAS VS 2013	TOTAL 2013
Nombre de personnes ayant bénéficié des prestations du SSH	**2'454**	756	1'006	869	**2'631**
Nombre de nouveaux bénéficiaires	**647**	201	327	290	**818**
Répartition des bénéficiaires selon types d'atteinte à la santé					
• Physique	**898**	349	326	289	**964**
• Mental	**367**	121	148	132	**401**
• Psychique	**1'134**	277	506	422	**1'205**
• Sensoriel	**55**	9	26	26	**61**
Nombre d'heures réalisées (conseil social, évaluations)	**28'225**	10'356	13'048	9'826	**33'230**
Aides financières (internes ou externes) en CHF	**662'948**				**654'643**

Le Service Hébergement offre à ses résident-e-s des structures d'accueil au cœur des cités valaisannes, en milieu urbain. Il comprend **un home à Sion, ainsi que onze foyers et quatre appartements protégés**, situés à Brigue, Sierre, Sion, Martigny et Monthey. L'accompagnement socio-éducatif est réalisé par des collaborateur-trice-s spécialisés en éducation sociale, pédagogie curative ou en soins infirmiers en psychiatrie.

Un soutien socio-éducatif au domicile privé est proposé aux personnes désireuses de vivre dans leur propre appartement, de manière autonome. Ce soutien est réalisé sous forme de visites régulières à domicile.

Le Service Hébergement accueille des personnes adultes en situation de handicap suite à des troubles psychiques. Il offre un accompagnement en lieu de vie institutionnel ou privé, visant la réalisation des habitudes de vie et la participation sociale.

Prestations du Service Hébergement

	H-VS 2012	VS-R 2012	TOTAL 2012	H-VS 2013	VS-R 2013	TOTAL 2013
Nombre de personnes hébergées durant l'année	41	68	**109**	42	70	**112**
Nombre de personnes nouvellement admises durant l'année	7	12	**19**	15	9	**24**
Nombre de places d'hébergement à fin décembre	29	61	**90**	37	61	**98**
Taux d'occupation effectif en %	96.0	96.8	**96.6**	92.8	98.6	**96.3**
Nombre de journées civiles d'occupation	10'190	21'865	**32'055**	11'810	21'948	**33'758**
Nombre de personnes suivies à domicile	0	24	**24**	4	29	**33**

Service
Socio-Professionnel

L'accompagnement proposé par le Service Socio-Professionnel vise à maintenir ou à développer les capacités d'autonomie, et permet l'acquisition ou la réactivation de compétences intellectuelles, manuelles et relationnelles. Le Service Socio-Professionnel est composé de collaborateur-trice-s spécialisés issus des professions sociales ou de la santé.

Ateliers d'intégration professionnelle

Les ateliers fournissent **des possibilités de travail dans des domaines variés** tels que : artisanat, conditionnement, économat, conciergerie, cuisine, blanchisserie, copy-service, bois de feu, menuiserie, mécanique, cannage, produits d'apiculture, etc. Les ateliers sont situés à Naters, Sion et Martigny.

Le Service Socio-Professionnel organise des activités en faveur de personnes adultes en situation de handicap suite à des troubles psychiques. Il favorise l'exercice de rôles sociaux reconnus au sein de la communauté en offrant du travail ou des occupations adaptées aux besoins de chaque participant-e.

Centres de jour

Les centres de jour offrent **un lieu d'accueil, de socialisation et d'animation.** Différentes activités créatrices, manuelles ou de loisir y sont pratiquées. Les centres de jour sont situés à Naters, Sion, Martigny et Monthey.

Animation et cours

Un cours d'art-thérapie et un cours de danse-thérapie sont organisés par le Service Socio-Professionnel du Valais romand. Des animations, des activités sportives et de loisirs, ainsi que des séjours de vacances sont organisés par le Service Socio-Professionnel du Haut-Valais.

Prestations du Service Socio-Professionnel

	H-VS 2012	VS-R 2012	TOTAL 2012	H-VS 2013	VS-R 2013	TOTAL 2013
Nombre de personnes ayant fréquenté les ateliers et centres de jour	27	209	**236**	29	235	**264**
Nombre de personnes nouvellement admises durant l'année	4	57	**61**	10	72	**82**
Nombre de places d'atelier à fin décembre	14	33	**47**	15	34	**49**
Nombre d'heures travaillées en atelier	20'681	49'181	**69'862**	21'948	51'936	**73'884**
Nombre de places en centre de jour à fin décembre	2	23	**25**	2	29	**31**
Nombre de journées réalisées en centre de jour	417	4'622	**5'039**	468	5'712	**6'180**
Nombre de personnes ayant fréquenté les activités d'animation/cours	70	32	**102**	67	32	**99**
Nombre d'heures travaillées en entreprise (soutien à l'emploi)	868	114	**982**	767	110	**877**

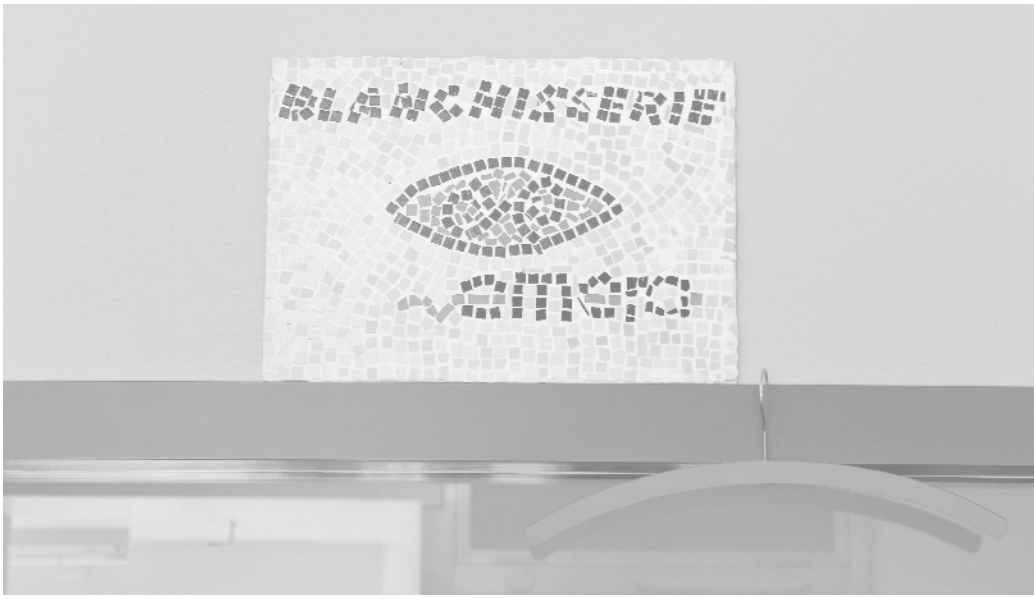

Les collaboratrices
et collaborateurs

Personnel de la Fondation

La Fondation Emera est organisée en structure cantonale, composée des services suivants :

- Service Social Handicap (SSH)
- Service Hébergement (SH)
- Service Socio-Professionnel (SSP)
- Services Centraux (SC) et Secrétariat Général (SG)

200 collaborateurs et collaboratrices répartis sur l'ensemble du canton du Valais ont contribué avec engagement, enthousiasme et compétence à la réalisation de la mission de la Fondation Emera.

Collaborateur-trice-s des différents services

	SSH				SH		
	H-VS 2013	VS-C 2013	B-VS 2013	TOTAL 2013	H-VS 2013	VS-R 2013	TOTAL 2013
Nombre de postes à l'organigramme	9.3	12.0	9.3	30.6	22.1	38.4	60.5
Nombre de personnes ayant occupé ces postes	15	21	13	49	28	56	84
Nombre de stagiaires et apprenti-e-s	0	6	1	7	9	4	13

	SSP			SC / SG			Emera
	H-VS 2013	VS-R 2013	Total 2013	H-VS 2013	VS-R 2013	Total 2013	Total
Nombre de postes à l'organigramme	6.0	18.8	24.8	3.5	7.1	10.6	**126.5**
Nombre de personnes ayant occupé ces postes	13	36	49	6	12	18	**200**
Nombre de stagiaires et apprenti-e-s	2	0	2	3	4	7	**29**

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION
SUR LE CONTROLE RESTREINT
AU CONSEIL DE FONDATION
DE FONDATION EMERA, A SION

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe) de votre fondation pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et à l'acte de fondation.

En outre, nous avons examiné le respect des directives concernant les subventions aux frais d'exploitation et les exigences comptables pour les institutions chargées de l'hébergement, de l'occupation et du suivi des personnes adultes en situation de handicap ou de dépendance du 28 avril 2010. Nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que la fondation ne respecte pas ces directives.

FIDUCIAIRE FIDAG SA

Jean-Luc Wassmer
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Yves Darbellay
Expert-réviseur agréé

Martigny, le 5 mai 2014
16 ex.

Annexes : comptes annuels

Compte de résultat de l'exercice 2013

EXPLOITATION		2013	2012
	Charges	**-19'643'283.44**	**-18'495'142.18**
	Frais de personnel	-16'098'316.25	-15'392'792.22
	Frais de fonctionnement	-1'920'287.16	-1'633'444.85
	Amortissements mobilier et informatique	-52'062.91	-67'759.27
	Amortissements immeubles	-149'348.00	-
	Entretien et réparations immeubles	-111'191.45	-69'381.75
	Loyers	-949'710.60	-1'040'129.35
	Frais accessoires immeubles	-362'367.07	-291'634.74
	Produits	**20'502'432.91**	**18'921'867.68**
	Contributions bénéficiaires de prestations	4'055'084.15	3'709'519.75
	Production	424'935.27	425'983.45
	Produits divers	227'669.73	225'145.48
	Subvention Pro Infirmis	2'022'857.00	2'033'641.00
	Subvention Etat VS	13'493'791.30	12'520'000.00
	Contribution Fonds réserve Etat VS pour exploitation Foyer Olymp	265'598.46	-
	Loyers facturés	12'497.00	7'578.00
	Résultat d'exploitation	**859'149.47**	**426'725.50**

ACTIVITÉS ANNEXES D'EXPLOITATION		2013	2012
Immeubles en propre	**Charges**	**-246'630.50**	**-217'529.65**
	Intérêts	-45'672.00	-34'309.35
	Autres charges	-51'653.50	-51'970.30
	Amortissements	-149'305.00	-131'250.00
	Produits	**246'630.50**	**217'529.65**
	Locations	246'630.50	217'529.65
	Résultat immeubles en propre	**-**	**-**
Autres activités annexes	**Charges**	**-**	**-922'642.10**
	Avance régime transitoire CPVAL	-	-922'642.10
	Produits	**9'813.96**	**945'930.89**
	Fondation éméra +	5'713.11	15'790.09
	Intérêts	4'100.85	7'498.70
	Remboursement régime transitoire CPVAL	-	922'642.10
	Résultat activités annexes	**9'813.96**	**23'288.79**
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE	**868'963.43**	**450'014.29**
	./. Excédent Fonds de réserve spéciaux à rembourser à l'Etat VS	-793'387.89	-429'909.99
RÉSULTAT DE L'EXERCICE APRÈS ATTRIBUTION DE LA PART À REMBOURSER À L'ÉTAT VS		**75'575.54**	**20'104.30**

Compte des investissements 2013

ACHATS, TRANSFORMATION IMMEUBLE	2013	2012
Dépenses	**-504'707.80**	**-762'068.91**
Acquisition du nouveau foyer Olymp, Brigue	-467'119.25	-610'878.25
Imm. Av. de la Gare 36, correction du coût des transformations	-	2'950.00
Foyer Arpille, Martigny, transformations	-	-50'000.00
Atelier blanchisserie, Sion, transformations	-23'678.80	-103'064.21
Centre de jour Tourelle, Sion, transformations	-13'909.75	-1'076.45
Recettes	**10'000.00**	**46'607.00**
Imm. Av. de la Gare 36, correction participation du propriétaire	-	-2'950.00
Foyer Arpille Martigny, don de la Loterie Romande	-	40'000.00
Participation du Fonds Hébergement et Atelier VS romand	4'514.25	-
Participation de la Fondation éméra+	5'485.75	-
Subvention Etat VS	-	9'557.00
Augmentation investissements nets	**-494'707.80**	**-715'461.91**

ACHAT ÉQUIPEMENTS	2013	2012
Dépenses	**-177'109.35**	**-384'079.00**
Services Centraux	-	-6'532.95
Informatique	-54'107.85	-62'898.20
Service Social Handicap	-9'492.55	-97'347.65
Ateliers	-38'014.00	-142'827.05
Hébergement	-75'494.95	-82'519.15
Equipements non reconnus par l'Etat VS, année précédente	-	8'046.00
Recettes	**132'396.20**	**288'059.60**
Subvention Etat VS	132'832.30	294'094.10
Subvention non reconnue par l'Etat VS, année précédente	-436.10	-6'034.50
Augmentation investissements nets	**-44'713.15**	**-96'019.40**
TOTAL INVESTISSEMENTS NETS	**-539'420.95**	**-811'481.31**

Bilan

au 31 décembre 2013

ACTIF	31.12.2013	31.12.2012
Actif mobilisé	**5'682'848.78**	**5'613'089.62**
Disponibilités	**3'485'087.23**	**3'645'239.28**
Caisses	44'532.65	40'434.40
Comptes postaux	163'046.58	108'713.28
Banques	3'277'508.00	3'496'091.60
Réalisable	**2'197'761.55**	**1'967'850.34**
Débiteurs		
./. Ducroire	789'966.55	662'487.35
c/c Fondation éméra +	8'209.80	12'239.19
c/c Etat VS	66'996.45	120'028.00
Stocks marchandises	56'734.35	38'035.75
Actifs transitoires	1'275'854.40	1'135'060.05
Actif immobilisé	**3'334'800.14**	**3'007'090.10**
Immeubles	3'173'728.36	2'878'668.56
./. Don Loterie Romande pour Foyer Arpille, Martigny	-	-40'000.00
Equipements	161'071.78	168'421.54
TOTAL ACTIF	**9'017'648.92**	**8'620'179.72**

PASSIF	31.12.2013	31.12.2012
Fonds étrangers	**5'054'819.30**	**4'830'805.08**
Exigible	**4'106'457.03**	**4'198'282.31**
Banques	2'202'000.00	2'284'000.00
Crédit LIM	275'000.00	300'000.00
Créanciers	835'641.08	717'992.76
Passifs transitoires	494'546.20	526'183.35
Comptes clients gérés du Service Social Handicap	299'269.75	370'106.20
Fonds gérés	**948'362.27**	**632'522.77**
Fonds propres	**3'962'829.62**	**3'789'374.64**
Capital	850'432.23	827'143.44
Excédent de produits	868'963.43	450'014.29
Fonds de réserve libre	30'000.00	30'000.00
Fonds de réserve spécial Etat VS Hébergement et Ateliers	1'298'951.00	1'298'951.00
Fonds de réserve spécial Etat VS Service Social Handicap	442'432.42	445'616.91
Excédent fonds de réserve Etat VS, Foyer Olymp, Brigue	472'050.54	737'649.00
TOTAL PASSIF	**9'017'648.92**	**8'620'179.72**

Annexe au bilan

du 31 décembre 2013

MOUVEMENT DU COMPTE CAPITAL POUR L'EXERCICE COMPTABLE 2013		
Capital au 1.1.2013		827'143.44
Résultat de l'exercice 2012	450'014.29	
Prélèvement du Fonds de réserve spécial Etat du VS - Service Social Handicap	3'184.49	
./. Excédent à rembourser à l'Etat VS	-429'909.99	23'288.79
Solde du compte Capital au 31.12.2013		**850'432.23**

PROPOSITION D'ATTRIBUTION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2013		
Résultat de l'exercice 2013		868'963.43
./. Attribution au Fonds de réserve spécial Etat VS Service Social Handicap	-65'761.58	
./. Excédent des fonds de réserve spéciaux à rembourser à l'Etat VS	-793'387.89	-859'149.47
Solde du résultat à attribuer au compte Capital		**9'813.96**

MOBILIER	31.12.2013	31.12.2012
Mobilier et équipements Haut-Valais	473'561.00	600'173.00
Mobilier et équipements Valais romand	1'726'439.00	1'462'000.00
Equipements informatiques Haut-Valais	75'000.00	74'827.00
Equipements informatiques Valais romand	163'000.00	163'000.00
Valeur d'assurance du mobilier et des équipements	**2'438'000.00**	**2'300'000.00**

IMMOBILIER		31.12.2013	31.12.2012
Foyer Barlogga, Wierystrasse 84, Brig-Glis	**Valeur d'assurance**	**755'700.00**	**755'700.00**
	Valeur d'acquisition	757'299.70	757'299.70
	Subventions reçues	-597'791.90	-597'791.90
	Valeur nette	159'507.80	159'507.80
	Amortissements	-112'827.90	-112'827.90
	Valeur comptable au 31 décembre	**46'679.90**	**46'679.90**

		31.12.2013	31.12.2012
Foyer Passerelle, Kapuzinerstrasse 34, Brig-Glis	**Valeur d'assurance**	**758'092.00**	**758'092.00**
	Valeur d'acquisition	784'704.50	784'704.50
	Subventions reçues	-616'384.25	-616'384.25
	Valeur nette	168'320.25	168'320.25
	Amortissements	-142'005.75	-135'272.75
	Valeur comptable au 31 décembre	**26'314.50**	**33'047.50**
Bureaux Sandmattenstrasse 11, Brig	**Valeur d'assurance**	**2'337'690.00**	**2'283'373.00**
	Valeur d'acquisition	1'639'794.50	1'639'794.50
	Subventions reçues	-	-
	Valeur nette	1'639'794.50	1'639'794.50
	Amortissements	-262'221.00	-196'629.00
	Valeur comptable au 31 décembre	**1'377'573.50**	**1'443'165.50**
Foyer Olymp, Sandmattenstrasse 11, Brig	**Valeur d'assurance**	**1'160'784.00**	**1'133'813.00**
	Valeur d'acquisition	1'077'997.50	610'878.25
	Subventions reçues	-	-
	Valeur nette	1'077'997.50	610'878.25
	Amortissements	-24'435.00	-
	Valeur comptable au 31 décembre	**1'053'562.50**	**610'878.25**
Foyer Mont d'Orge, Rue des Platanes 17, Sion	**Valeur d'assurance**	**895'415.00**	**880'881.00**
	Valeur d'acquisition	1'307'312.20	1'307'312.20
	Subventions reçues	-998'476.85	-998'476.85
	Valeur nette	308'835.35	308'835.35
	Amortissements	-244'584.80	-232'231.80
	Valeur comptable au 31 décembre	**64'250.55**	**76'603.55**
Home la Tour, Rue St-François 20, Sion	*La Fondation Emera est locataire. Une adaptation des locaux a été entreprise, en accord avec le propriétaire, aux frais de la Fondation.*		
	Valeur d'assurance (Immeuble assuré par le propriétaire)	**4'495'700.00**	**4'495'700.00**
	Valeur d'acquisition	3'356'215.30	3'356'215.30
	Subventions reçues	-2'351'408.70	-2'351'408.70
	Valeur nette	1'004'806.60	1'004'806.60
	Amortissements	-520'802.40	-480'610.40
	Valeur comptable au 31 décembre	**484'004.20**	**524'196.20**

		31.12.2013	31.12.2012
Foyer Arpille, Av. de Fully 9, Martigny	*La Fondation Emera est locataire. Une adaptation des locaux a été entreprise, en accord avec le propriétaire, aux frais de la Fondation.*		
	Coût des aménagements	10'000.00	50'000.00
	Don de la Loterie Romande	-	-40'000.00
	Valeur nette	10'000.00	10'000.00
	Participation du Fonds Hébergement et Atelier VS romand	-4'514.25	-
	Participation de la Fondation éméra+	-5'485.75	-
	Valeur comptable au 31 décembre	**-**	**10'000.00**
Atelier blanchisserie, Rue de Loèche 6, Sion	*La Fondation Emera est locataire. Une adaptation des locaux a été entreprise, en accord avec le propriétaire, aux frais de la Fondation.*		
	Coût des aménagements	126'743.01	103'064.21
	Amortissements	-20'300.00	-10'000.00
	Valeur comptable au 31 décembre	**106'443.01**	**93'064.21**
Centre de jour Tourelle, Ch. de Pellier 4, Sion	*La Fondation Emera est locataire. Une adaptation des locaux a été entreprise, en accord avec le propriétaire, aux frais de la Fondation.*		
	Coût des aménagements	14'986.20	1'076.45
	Amortissements	-86.00	-43.00
	Valeur comptable au 31 décembre	**14'900.20**	**1'033.45**
	TOTAL IMMEUBLES	**3'173'728.36**	**2'838'668.56**

CLIENTS DU SERVICE SOCIAL HANDICAP		31.12.2013	31.12.2012
Comptes gérés	*Flux financiers réalisés pour le compte des clients (y compris aides financières par des fonds privés divers)*		
	Solde au 1er janvier	370'106.20	437'142.95
	Paiements réalisés	-1'849'826.50	-2'008'370.70
	Recettes	1'778'990.05	1'941'333.95
	Solde au 31 décembre	**299'269.75**	**370'106.20**
	A savoir :		
	Montants à verser aux clients	306'740.75	378'872.00
	Avances faites aux clients	-7'471.00	-8'765.80
	TOTAL CLIENTS DU SERVICE SOCIAL HANDICAP	**299'269.75**	**370'106.20**

MOUVEMENT DES FONDS GÉRÉS		31.12.2013	31.12.2012
Fonds Collecte Emera	*Aides financières accordées à des personnes handicapées*		
	Solde au 1er janvier	131'349.24	123'844.54
	Aides accordées	-35'684.80	-25'284.00
	Recettes	37'517.70	32'788.70
	Solde au 31 décembre	**133'182.14**	**131'349.24**
Fonds Pro Infirmis VS	*Aides financières accordées à des personnes handicapées*		
	Solde au 1er janvier	225'366.63	211'268.53
	Aides accordées	-8'013.30	-5'901.90
	Recettes	25'000.00	20'000.00
	Solde au 31 décembre	**242'353.33**	**225'366.63**
Fonds Donnet Lily	*Fonds en faveur de personnes handicapées*		
	Solde au 1er janvier	50'000.00	50'000.00
	Aides accordées	-	-
	Recettes	-	-
	Solde au 31 décembre	**50'000.00**	**50'000.00**
Fonds Berclaz Emma	*Fonds en faveur de personnes handicapées*		
	Solde au 1er janvier	65'337.80	80'136.80
	Ajustement du fonds de garantie loyers des clients SSH	339.00	-14'799.00
	Recettes	-	-
	Solde au 31 décembre	**65'676.80**	**65'337.80**

		31.12.2013	31.12.2012
Fonds Thalmann Pauline	*Fonds en faveur d'enfants handicapés ou d'enfants de parents handicapés*		
	Solde au 1er janvier	23'075.00	23'075.00
	Aides accordées	-	-
	Recettes	-	-
	Solde au 31 décembre	**23'075.00**	**23'075.00**
Fonds Création artistique et littéraire	*Fonds de soutien aux œuvres artistiques ou littéraires produites par des personnes handicapées*		
	Solde au 1er janvier	14'789.00	14'789.00
	Aides accordées	-	-
	Recettes	-	-
	Solde au 31 décembre	**14'789.00**	**14'789.00**
Autres fonds	*Fonds de soutien à des structures ou des projets spécifiques*		
	Solde au 1er janvier	122'605.10	115'963.65
	Aides accordées	-55'138.60	-9'380.00
	Recettes	351'819.50	16'021.45
	Solde au 31 décembre	**419'286.00**	**122'605.10**
	Détails :		
	Fonds Hébergement et Ateliers Haut-Valais	24'148.45	23'178.95
	Fonds Hébergement et Ateliers VS romand	-	4'514.25
	Atelier Tilia, don	284'162.65	-
	Foyer la Maya, résidents	2'155.00	2'155.00
	Foyer Derborence, résidents	3'500.00	3'500.00
	Fonds 75e anniversaire Fondation Emera	31'005.90	4'783.90
	Fonds Garantie loyers clients du SSH *	74'314.00	84'473.00
	** engagement conditionnel de CHF 222'941.00 en faveur des clients du SSH*		
	TOTAL MOUVEMENT DES FONDS GÉRÉS	**948'362.27**	**632'522.77**

Pour l'année 2013

Les donateurs

Nous remercions chaleureusement tous **les donateurs** qui apportent leur soutien financier à l'action de notre Fondation. Chaque franc versé contribue à améliorer la qualité de vie des personnes en situation de handicap et de leurs proches.

Legs M. Rupert Zurbriggen, Saas-Grund, pour l'Atelier Tilia CHF 287'500.- Pro Infirmis, Zürich CHF 25'000.- Marché de Noël de Viège CHF 3'000.- Amicale des Postiers de Sion & environs CHF 1'280.- Aimonino Martino, Monthey – Bauknecht-Geiger Regula et Felix, Küsnacht CHF 1'000.- Bajard Hélène et Dominique, St-Etienne (F) EUR 500.- Commune de Saxon – Rey Jean-Noël, Icogne CHF 500.- Faustinelli Stéphane, Collombey-Muraz CHF 450.- Murmann Katharina, Gampel, à la mémoire de Rudolf Murmann CHF 400.- Bonvin Eric, Monthey – Stucky Bernadette, Brigue CHF 350.- Emonet Marie-Paule, Martigny – Rolex SA CHF 300.- Prunin Michèle, Cestas (F) EUR 200.- Couchepin Jean-Jules, Martigny – Succursale Buthe Savioz, Ayent CHF 200.- Planche Marguerite, Sion CHF 150.- Bender-Roduit Josiane et Jacques, Sion – Commune de Charrat – Commune d'Evionnaz – Commune de Nendaz – Electricité Christian Mühleim, Sion – Fasmeyer Françoise, Sion – Gentinetta Marliese, Viège – Parvex Ruth et Georges, Sion – Zbinden Barbara et Jean-Pierre, Martigny CHF 100.- Association Le Copain, Sierre – Diaz Marguerite, Savièse – Dorsaz Marie-Claire et Bernard, Fully – Gay César-Albert, Riddes – Rossier Joëlle, Chamoson – Studer Lucie et Béat, Sion – Tribunal d'Hérens-Conthey – Vouilloz Jacques, Saxon – Zurbuchen Henking Brigitte, Monthey CHF 50.- Studer Fredy, Sion CHF 30.-.

Les dons anonymes et les dons inférieurs à Fr. 30.- ne sont pas mentionnés dans cette liste.

Nous remercions **les diverses associations et fondations** qui ont apporté leur soutien financier direct aux client-e-s de notre Service Social Handicap.

Aide suisse contre le sida – Association Cerebral Valais – Association de la Suisse Romande et Italienne contre les Myopathies – Association Pro Juventute – Association SOS Enfants de chez nous – Croix-Rouge Suisse – Fondation Atelier Manus – Fondation Binelli und Ehrsam – Fondation Chaîne du Bonheur – Fondation Dr Arnold U. Huggenberger – Fondation Fux Campagna – Fondation Gertrude von Meissner – Fondation Giovanni et Mariora Gialdini – Fondation Helfer et Schlüter – Fondation Huber-Graf et Billeter-Graf – Fondation Irma Wigert – Fondation La Passiflore – Fondation Louise Misteli – Fondation Nachbar in Not – Fondation Schwiizer hälfed Schwiizer – Fondation Sociale de Martigny – Fondation Sonne für behinderte Kinder – Fondation SOS Beobachter – Fondation Steiger – Fondation suisse en faveur de l'enfant infiirme moteur cérébral – Fondation suisse pour paraplégiques – Fondation Tilber – Fondation Willy Tissot – Fondation Zangger-Weber – Raiffeisen Sozialstiftung Oberwallis – Société suisse de sclérose en plaques – Société suisse d'utilité publique.

75e anniversaire de la Fondation Emera

Loterie Romande, délégation valaisanne, Sion CHF 70'000.- Fondation du 75e de la Banque Cantonale du Valais, Sion CHF 6'000.- Fiduciaire Fidag SA, Martigny – FDG Conseil Sàrl, Sion – Pfefferlé & Cie SA, Sion – Provins Valais, Sion – Raumart SA, Naters CHF 5'000.- Migros Valais Pourcent culturel, Martigny – Sorrel SA, Lausanne CHF 3'000.- Fédération des Banques Raiffeisen du Valais romand CHF 2'500.- Boomerang Marketing SA, Sierre et Lausanne CHF 2'000.- ESR énergies sion région CHF 1'500.- Bringhen SA, Viège – C&A Mode, Viège – Calligraphy.ch SA, Sierre – Coop Berne – Crédit Suisse SA Valais – Easyprint Sàrl, Glis – Ecolab (Suisse) GmbH – Fédération des Banques Raiffeisen du Haut-Valais – Follonier Michel architecte EPFL SIA, Sierre – Gimo Le Pro du Bureau SA, Sion – Grande Dixence SA, Sion – Hydro Exploitation SA, Sion – Interoffice Valais SA agencement de bureau, Sion – Krios Info Sàrl, Sion – Lonza SA, Viège – Marché du Meuble Roger et Frank Theytaz, Sion – Matterhorn Gotthard Bahn, Brigue – Ocom SA, Brigue – Pharmacie Amavita Zimmermann Galenicare, Sion – Philippe Varone Vins, Sion – Ricoh Suisse SA, Martigny – Rotary Club, Brigue – Theler SA Entreprise de construction, Rarogne – Ville de Brigue-Glis – Ville de Sion CHF 1'000.- Boucherie de Tourbillon Del Genio & Fils, Sion CHF 800.- Association Noël de la solidarité charrataine – Commune de Viège CHF 500.- Boulangerie Gaillard & Fils SA, Sion CHF 300.- Debrunner Acifer SA, Viège CHF 250.- – Difutec SA, Sion – Héritier Fromages SA, Sion – Schnyder & Schnyder Sàrl, Zürich CHF 200.- Bérard Transports SA, Vollèges CHF 150.-.

Nous remercions sincèrement **les donateurs et sponsors du 75e anniversaire** de la Fondation Emera. Grâce à leur générosité, les recettes tirées de la vente du livre commémoratif seront reversées intégralement aux personnes en situation de handicap nécessitant une aide financière.

Organisation

Conseil de Fondation

Président	M. Jean-Noël Rey, Icogne
Vice-Président	M. Jacques Cherix, Monthey
Membres	M. René Blumenthal, Naters
	M. Eric Bonvin, Monthey
	M. Odilo Guntern, Brigue
	M. Robert Ramseyer, Sion
	M. Philippe Rey-Bellet, Chêne-Bourg
	M. Hildebrand de Riedmatten, Sion
	Mme Bernadette Stucky, Brigue
	Mme Patricia Zuber, Glis
	M. Jean-Marc Zufferey, Chalais

Organe de contrôle

FIDAG SA, Sion

Direction

Directeur Service Social Handicap M. Olivier Musy Av. de la Gare 3, CP 86, 1951 Sion	Tél. 027 329 24 70 Fax 027 329 24 71 olivier.musy@emera.ch
Directeur Service Hébergement, Service Socio-Professionnel, Services Centraux Haut-Valais M. Donat Jeiziner, Sandmattenstr. 11, PF 711, 3900 Brig	Tél. 027 922 76 00 Fax 027 922 76 33 donat.jeiziner@emera.ch
Directeur Service Hébergement, Service Socio-Professionnel, Services Centraux du Valais romand M. Olivier Bayard, Av. de la Gare 3, CP 86, 1951 Sion	Tél. 027 329 24 70 Fax 027 329 24 71 olivier.bayard@emera.ch

Secrétariat général

Secrétaire général M. Olivier Bayard, Av. de la Gare 3, CP 86, 1951 Sion	Tél. 027 329 24 70 Fax 027 329 24 71

Services

Service Social Handicap

Responsable région Bas-Valais : Mme Sandra Pannatier	Tél. 027 720 46 70
Responsable région Valais central : M. Pierre-André Milhit	Tél. 027 329 24 70
Responsable région Haut-Valais et adjointe de direction : Mme Claudia Wyer	Tél. 027 922 76 00

Antennes régionales du Service Social Handicap

1870 Monthey, Av. de la Gare 24	Tél. 024 473 61 30	Fax 024 473 61 31
1920 Martigny, Av. de la Gare 56	Tél. 027 720 46 70	Fax 027 720 46 71
1950 Sion, Av. de la Gare 3	Tél. 027 329 24 70	Fax 027 329 24 71
3960 Sierre, Av. du Général Guisan 18	Tél. 027 451 24 70	Fax 027 451 24 71
3900 Brig, Sandmattenstr. 11	Tél. 027 922 76 00	Fax 027 922 76 33

Service Socio-Professionnel

Responsable de service Valais romand : M. Martial Gétaz	Tél. 027 329 24 70
Responsable de service Haut-Valais : Mme Joëlle Zangger	Tél. 027 922 76 00

Service Hébergement

Responsable de service Valais romand : M. Jacky Tornay	Tél. 027 329 24 70
Responsable de service Haut-Valais : M. Donat Jeiziner	Tél. 027 922 76 00

Compte postal

19-1872-5
Fondation Emera, 1951 Sion